PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 JUIN 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

L'Angleterre et la question cubaine.

Nous ne voulons pas, ici, traiter à fond la question cubaine ; encore moins discuter la légitimité ou l'illégitimité des interventions, soit des Etats-Unis en faveur des insurgés, soit des gouvernements européens en faveur de l'Espagne. Ce que nous voulons relever, en ce moment, c'est la parfaite inaction, au milieu d'une pareille crise, de la puissance qui, par sa position, par ses relations commerciales, par ses possessions tout-à-fait exceptionnelles dans le nouveau monde semblerait être plus intéressée qu'aucune autre à la solution de ce terrible problème. Nous voulons parler de l'inaction évidente, affectée même de la Grande Bretagne.

Trait extrêmement curieux : il est impossible d'entretenir des relations plus cordiales avec les Etats-Unis que la Russie et la France. Ce sont, incontestablement, les deux alliés les plus fidèles de l'Union américaine, et cela, de temps immémorial. Ce sont, pourtant ces deux puissances qui, à tort ou à raison, manifestent le plus de sympathie pour l'Espagne. Il s'agirait même, paraît-il, d'une médiation de l'empereur de Russie.

Voyez, au contraire, l'Angleterre, qui est sinon toujours en querelle, au moins toujours en rapports tendus, difficiles, avec les Etats-Unis—l'Angleterre, qui devrait, par conséquent, profiter de la circonstance, pour leur créer des embarras ; elle ne bouge pas, elle ne donne pas signe de vie. Elle se désintéresse complètement de la question. Pourquoi ? Est-ce par amitié pour les américains ? Non certes ; elle les déteste cordialement. Est-ce par haine pour l'Espagne ? encore moins. Si elle pouvait avoir des sympathies pour qui que ce soit, ce serait, en pareil cas, pour les Espagnols. Pourquoi donc cette inaction dont il est impossible de la faire sortir ?

La raison en est bien simple et bien connue, — elle est toujours la même. C'est que l'insurrection cubaine affaiblit une puissance européenne et qu'il y a quelque avantage à en tirer, soit pour ses possessions lointaines, soit pour son commerce. L'Angleterre n'a jamais vécu que des troubles survenus dans les autres pays. Quand ils n'y surgissent pas spontanément, elle sait même les y susciter, afin d'en tirer un profit quelconque. Toujours la même politique, toujours le même besoin, poussé jusqu'à la monomanie, de pêcher en eau trouble.

A-t-elle tort d'en agir ainsi ? Nous n'avons pas le courage de l'affirmer, puisque cela lui réussit constamment, et que, malgré les tristes expériences du passé, les autres puissances continuent à faire aveuglément et sottement ses affaires.

La "Dame aux Camélias".

M. Adolphe Brisson, *Revue illustrée*, publie des portraits et autographes de Marie Duplessis, la "Dame aux Camélias". Dans son texte, il rappelle les tribulations du roman de Dumas et de la pièce :

Il offrit son roman successivement à tous les éditeurs de Paris. Il fuit par le céder à Michel Lévy, qui en acquit la propriété éternelle et exclusive moyennant vingt louis, payés comptant. Dumas fils se tourna vers le théâtre ; il tira de son roman un drame en cinq actes, et ses tribulations recommencerent.

—Que voulez-vous que j'en fasse ? déclara franchement Hostein, directeur de la Gaîté. C'est la *Vie de Bohème*, moins l'esprit.—La *Dame aux Camélias* ressemble trop à *Manon Lescaut*, ajouta Montigny, directeur du Gymnase.

Il communiqua son manuscrit aux comédiens et aux comédiennes :

—C'est au-dessus de mes forces, s'écria Déjazet.

—J'ai lu votre pièce, répondit aigrement Fargeuil ; "cela se passe dans un monde que je ne connais pas."

—A votre âge ? riposta Dumas : alors vous ne le connaîtrez jamais!

Enfin, le directeur du Vaudeville, Bouffé, Febbter et Mme Doche se laissèrent convaincre.

Un général russe tué pour la France.

Au moment de la réception si enthousiaste du général de Boisdeffre et des généraux qui l'accompagnaient à Moscou, il semble que ce soit un devoir pour tous les enfants et amis de la France, de saluer la mémoire du général Bosak, ancien officier de l'armée russe, qui alla, en 1870, mettre sa vaillante épée au service de la France.

Bosak, qui faisait partie de l'armée des Vosges, avait le commandement d'une brigade composée uniquement de jeunes troupes improvisées.

Une brigade allemande commandée par le général prussien Kettler menaçait Dijon. Bosak devait retarder le plus possible la marche de l'ennemi sur le chef-lieu de la Côte-d'Or.

Les troupes françaises s'étaient repliées sur Darois, entraînant les Allemands sur ce point.

Un des officiers, le commandant Anglès, avait avec lui une petite troupe d'une centaine d'hommes. Bosak disposait d'un bataillon.

Il décida de passer sur le côté droit de la route avec la moitié des hommes et ordonna au commandant Anglès de prendre l'autre moitié et de déployer sa petite armée dans les champs, à gauche.

Le commandant Anglès objecta qu'il y avait peut-être quelque danger à agir ainsi et qu'il croyait préférable d'attendre le renfort annoncé ; il ajouta que ses hommes étaient armés de fusils en mauvais état et n'avaient que peu de cartouches.

—Exécutez mon commandement, riposta le général.

Arriva alors, avec sa compagnie, le capitaine d'Ardenne, qui dit au général Bosak :

—Mon général, je sors du bois, nous venons de tirer les premiers coups de fusil ; chaque arbre de la forêt dissimule un soldat ennemi ; si nous avançons, nous marchons à une mort certaine....

Alors, Bosak s'écria :

—Est-ce que vous avez peur, monsieur d'Ardenne ?

Le capitaine se redressa vivement :

—Personne n'a peur ici, mon général. La preuve c'est que nous vous suivrons jusqu'au bout.

—A la bonne heure, donc ! dit aussitôt le général, dont la figure exprima une vive satisfaction.

On se porta rapidement en avant et l'on arriva bientôt à une très faible distance du bois du Chêne.

Bosak, apercevant alors les Prussiens derrière les arbres de la lisière, commanda :

—En tirailleurs !.... Commencez le feu !

La fusillade éclate de toutes parts à la fois ; le général, plein de bravoure, s'avance toujours, excitant les hommes qui l'entourent, lorsqu'il tombe sous les feux d'une seconde décharge. Aussitôt, d'un bond, il essaie de se relever pour gagner le fossé de la route ; mais ses forces l'abandonnent et il retombe immobile sur la neige.

Il avait été frappé d'une balle en pleine poitrine.

Bosak portait un képi et un dolman rouges, et les Allemands, se figurant avoir tué Garibaldi, poussèrent des hourrahs frénétiques, s'élancèrent hors du bois et vinrent cerner le capitaine d'Ardenne et ses hommes. Heureusement, deux compagnies de troupes françaises arrivèrent et permirent au capitaine de se dégager en tenant tête à l'ennemi. Les Allemands durent alors se replier.

UN HOMME ENRAGÉ.

Un ouvrier serrurier, M. Charles Moy, âgé de vingt-huit ans, demeurant rue Kléber, à Courbevoie, était mordu, il y a environ trois semaines, par un chien atteint d'hydrophobie.

Le blessé, légèrement atteint, refusa à cette époque de se faire soigner.

Il rentra l'autre jour, chez lui livide, les yeux hagards, injectés de sang ; et, comme sa femme le regardait stupéfaite, le malheureux, désignant ses trois enfants, murmura à voix presque inintelligible : "Emmène les, va-t'en, loin, je sens que je vais vous mordre!"

Prise de terreur, Mme Moy se sauva emmenant les trois pauvres petits.

Aussitôt le malheureux, avec des cris terribles, de véritables hurlements de fauve, se rua sur ses meubles, brisant tout autour de lui, déchirant ses vêtements.

M. Paul Weiss, secrétaire du commissaire de police, prévenu par des voisins, accourut en toute hâte, accompagné des agents Grappiner et Rageat, et trouva le malheureux ensanglanté, étendu à terre sans connaissance, au milieu des ruines de son mobilier.

Les trois hommes, aidés par quelques courageux citoyens, transportèrent Charles Moy au commissariat de police.

Revenu à lui et repris d'un accès d'hydrophobie, le pauvre diable se jeta sur eux, essayant de les mordre ; une lutte terrible s'engagea alors. Finalement, le malade fut ligotté sur une banquette dont, à coups de dents et d'ongles, il arracha, peu à peu, le cuir.

On dut lui mettre la camisole de force et requérir une voiture pour l'emporter, malgré l'heure tardive, à l'infirmerie spéciale de Dépil.

Le monument de Verlaine.

M. François Coppée vient d'accepter la présidence du comité d'honneur du monument de Paul Verlaine. On sait que ce monument sera érigé avec le produit de la vente d'un volume de vers qui s'intitulera le *Tombeau de Paul Verlaine*.

Pour ce volume, que M. Léon Vanier doit éditer, on a déjà reçu de nombreux et très beaux poèmes. MM. François Coppée, Emile Blémont, de Montesquiou-Fezensac, Henri de Régnier, Francis Viélé-Griffin, Jean Moréas, d'autres encore ont déjà envoyé leur contribution à ce livre, consacré à la mémoire du poète de *Sagesse*. Presque tous les poètes, depuis les plus *arrivés* jusqu'aux plus *jeunes*, ont promis leur collaboration.

Ce monument littéraire ne contribuera pas moins à honorer Verlaine que le monument de marbre, monument d'art, qu'on va lui élever.

A propos de Paul Verlaine, notons que, dans une vente récente, une petite plaquette de ce poète, les *Amies*, éditée en 1868, chez Poulet-Malassis, s'est vendue cinquante cinq francs. Elle était enrichie d'une aquarelle et de deux lettres de Verlaine à Poulet-Malassis.

On remarqua dans ces lettres que ce fut Coppée qui présenta Verlaine à l'éditeur.

Toujours à propos de Verlaine, l'on ne devra plus s'étonner de savoir ce poète dessinateur.

M. Régamey, dans son livre *Verlaine dessinateur*, nous avait révélé le fin crayon du poète des *Fêtes galantes*.

C'est que Verlaine fit du dessin avant d'être poète. Plus tard, il fut professeur de dessin dans un collège de Pères Jésuites.

De là les nombreux dessins que Paul Verlaine a laissés et qui formeront plus tard un véritable album d'art des plus curieux et des plus intéressants. On y verra notamment qu'aucun peintre ne portraictura Paul Verlaine mieux que le poète Paul Verlaine. Comme Socrate, le pauvre Lélian se connaissait bien.

LE PRIX DE ROME.

Des concurrents pour le prix de Rome sont récemment entrés en loges. Sait-on que, vers le commencement du siècle, les pensionnaires de l'Académie de France à Rome exprimèrent le désir de porter un costume officiel ? C'était en 1801, lorsque fut restaurée cette institution qui avait résisté aux coups du peintre David, l'artiste chez qui l'exaltation farouche du conventionnel contrastait si étrangement avec l'esprit académique.

Les membres de l'Istitut venaient, par un décret du 23 floréal an X (13 mai 1801), d'être autorisés à revêtir dans les circonstances solennelles un costumes dont la composition avait été laissée à la section des Beaux-Arts. A ce moment même, l'Ecole de Rome quittant le palais de Nevers pour la villa Médicis, les pensionnaires, poussés par l'esprit d'imitation et aussi par le goût de l'époque pour l'apparat, adressèrent une pétition au ministre Letourneur pour obtenir le port d'un uniforme, destiné, disaient-ils, "à marquer l'égalité entre les diverses catégories de pensionnés, et à faire reconnaître et respecter, dans l'intérêt de la dignité nationale, un établissement que le gouvernement honorait d'une protection particulière". Ils esquissaient ainsi les lignes du costume convoité : habit à la française, bleu, avec larges revers en velours du même ton, galons d'argent et olives ; pantalon et gilet de casimir safran ; petites bottes ornées de glands, et chapeau rond. Les jeunes artistes ne virent pas leurs vœu exaucé, et la question d'un uniforme pour les pensionnaires de l'Académie de France à Rome n'a jamais, à notre connaissance, été reprise.

A PALERME.

On sait que le duc d'Orléans et l'ex-impératrice Eugénie se sont rencontrés à Palerme chez le duc d'Aumale.

Le lendemain de l'arrivée de l'ex-impératrice à bord de son yacht *Thistle*, le duc d'Orléans et le duc d'Aumale déjeunaient à bord du yacht de M. Gordon Bennett, la *Namouna*, mouillé à côté du *Thistle*. Après déjeuner, le duc d'Aumale alla rendre visite à l'ex-impératrice, et, au cours de l'entretien qu'il eut avec elle, lui fit part du désir qu'avait le duc d'Orléans de lui présenter "ses plus respectueux hommages." L'ex-impératrice répondit qu'elle serait heureuse de connaître "le chef de la maison de France." Et, quelques instants plus tard, le duc d'Orléans, accompagné par le comte de Chevilly, se rendait à bord du *Thistle*.

Le lendemain, l'ex-impératrice, le duc d'Orléans, le duc d'Aumale et leurs suites déjeunaient dans la magnifique propriété de Zucco, appartenant au duc d'Aumale. M. Gordon Bennett était au nombre des convives, ainsi qu'un certain nombre de personnalités de l'aristocratie palermitaine. Un train spécial avait été organisé par le duc d'Aumale pour conduire tous ses invités de Palerme à Zucco.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Les Cruautés des Espagnols.

Quarante blessés Cubains massacrés dans un Hôpital.

Presse Associée

New York, 4 juin—Le *World* publie ce matin la correspondance spéciale suivante de San Cristobal, Cuba, datée du 10 mai dernier:

"Les informations suivantes sur le massacre de quarante Cubains blessés et malades dans un hôpital et de quatre prisonniers, après la bataille de Las Lomas de Junones, ont été données à votre correspondant par des soldats espagnols, qui ont pris part à l'affaire et qui en parlent comme si de tels massacres étaient d'occurrence quotidienne pour eux.

Notre colonne, commandée par le général Serano, quitta San Cristobal le 4 mai pour opérer dans les montagnes situées entre cette place et la côte nord. A minuit nous étions campés, mais à cinq heures du matin le clairon nous réveilla. Nous nous préparions à lever le camp quand nous reçumes soudainement l'ordre de courir aux armes. Quelques instants après une véritable pluie de balles s'abattait sur nous.

Alors les insurgés commencèrent à nous serrer de près. Plusieurs fois ils s'élancèrent sur nous avec une furie extraordinaire, brandissant leurs machètes, mais ils ne purent tenir devant nos fusils Mauser.

Nous essuyâmes leur feu jusqu'après midi, quand l'ennemi sembla se retirer. Nos officiers tinrent conseil et il fut décidé de couper la retraite aux rebelles.

A la nuit nous étions encore sur le versant de la montagne. A l'aube l'ennemi ouvrit de nouveau le feu.

Le combat s'engagea donc, et les nôtres tombaient d'une façon effrayante quand nous entendîmes le canon dans la distance.

Nous savions que des secours arrivaient de Bahia Honda et que l'ennemi était attaqué par derrière.

Graduellement le feu des Cubains s'éteignit et nous nous emparâmes de leurs camp. Ils avaient battu en retraite mais ils occupaient une autre hauteur d'où ils nous défiaient.

Tout ce que nous pouvions faire était de nous occuper de nos morts et de nos blessés. De mon bataillon, nous avons enterré dix hommes et ramassé trente-sept blessés. Chacun des autres bataillons avait éprouvé des pertes égales ou supérieures.

Nous tuâmes alors quatre prisonniers, dont un chinois. Nous fîmes ensuite transporter nos blessés à Bahia Honda, d'où ils furent envoyés à la Havane. Puis, après un jour de repos, nous repartîmes pour San Cristobal.

Le jour précédant la bataille, sur la route traversant la forêt, nous avions aperçu une belle maison. On dit que le général s'y était arrêté et avait été bien reçu par un homme qui l'occupait. Celui-ci avait déclaré ne rien savoir de la position occupée par les rebelles.

Au retour, une halte fut ordonnée et nos officiers pénétrèrent dans la maison.

Le général se dirigea vers celui qui l'avait reçu auparavant, lui serra la main et l'invita à sortir, puis il donna l'ordre de le tuer à coups de machètes.

En visitant la maison, nous trouvâmes diverses fioles contenant des médicaments, ce qui nous donna la certitude que cette maison était un hôpital des insurgés et que l'homme que nous avions tué était le médecin.

Dans les dépendances nous trouvâmes quarante cubains blessés ou malades, et nous les tuâmes à coup de machètes ; puis la torche fut appliquée.

Ceux qui avaient été tués en dehors de la maison furent jetés dans les flammes. Alors le commandant donna l'ordre de se mettre en marche.

Duel empêché.

Presse Associée.

Madrid, 4 juin—Le maréchal Martinez de Campos et le général Borero n'ont pas été arrêtés hier comme on l'a annoncé. Ils s'étaient rencontrés dans un hôtel pour régler un différend personnel au sujet de Cuba. Un duel entre les deux hommes était sur le point de commencer, mais le capitaine-général de Madrid est arrivé et l'a empêché.

La fin de la Révolution dans l'Equateur.

Ovation au Général Alfaro.

Presse Associée.

New York, 4 juin—Dépêche de Panama au *Herald*—D'après des avis reçus de l'Equateur la révolution a été pratiquement terminée par une bataille livrée à El Angel mardi dernier.

Les forces d'Alfaro ont défait les rebelles commandés par le général Rivadeneira.

Le combat a duré plus de trois heures, et quatre-vingts rebelles ont été tués ou blessés. Les autres se sont enfuis abandonnant trois pièces de campagne, des fusils et des munitions. Beaucoup ont été faits prisonniers.

Alfaro a été l'objet d'une grande ovation à son arrivée à Quito hier soir.

NOUVELLES —DE LA— CAPITALE DE L'ETAT.

LEGISLATURE.

Sénat.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 4 juin—Le Sénat s'assemble à l'heure dite. Il y a quorum.

M. Sims donne avis de la présentation d'un bill ayant pour but la protection des propriétaires des "ferries" ou bacs.

Par M. Cade, avis d'un bill amendant la loi sur la Cour criminelle, en vue d'établir deux sténographes dans la cour avec droit de présence et d'assistance aux procédures devant les grands jurés.

Par M. Williams, avis d'un bill ayant pour but d'accorder aux propriétaires de terres boisées, le droit de construire des chemins de fer, des canaux et autres voies de communication.

Par M. Sirjacques, une résolution dont nous avons déjà parlé, relativement à la création, à Washington, d'un Département du commerce—Renvoyé au comité du commerce.

Le bill No 21, ayant pour but l'interdiction des personnes frappées d'insanité, pendant qu'elles se trouvent emprisonnées au Pénitencier, et leur transport à l'asile des fous, est l'objet d'un rapport favorable.

On appelle le bill No 41, présenté par M. Fitzpatrick, ayant pour but de permettre le transport ailleurs de propriétés appartenant aux familles, telles que les tombes, mausolées, terrains pour enterrer les morts, d'en interdire le trafic et d'en assurer la possession aux héritiers directs.

Il est rejeté définitivement par le sénat.

Le bill présenté par M. Barrett, ayant pour but d'amender l'article 1150 du Code Civil Revisé de 1870 est définitivement adopté.

Il en est de même du bill No 14 présenté par M. Cage.

Egalement adopté finalement un bill ayant pour but de fixer les honoraires des commis des cours civiles et criminelles, et des shérifs criminels de la paroisse d'Orléans.

Le Sénat s'ajourne à demain, 11 heures du matin.

Chambre.

Ce matin, à l'ouverture de la séance, 90 membres répondent à l'appel.

Prière par le Rabbin Kein.

On demande que le comité judiciaire soit divisé en deux sections, section A et section B, pour la plus prompte expédition des affaires.—Référé au comité des règlements.

Le comité des réglements est requis de faire le plus tôt possible son rapport sur les commis extra, dont a besoin le comité judiciaire.

M. Duggan donne avis d'un bill pourvoyant la garde nationale de l'Etat d'un service de bicycles.

M. Gunby donne avis d'un bill interdisant comme un délit passible d'une répression légale l'acceptation par tout législateur et tout fonctionnaire public d'une passe gratuite sur les chemins de fer.

La résolution demandant l'accroissement de 7 à 8 des membres du comité du canal du Nouveau Bassin et du chemin coquillé.—Adopté.

Un sous-comité de l'enseignement, composé de trois membres, est chargé d'aller inspecter le Collège de Ruston, ainsi que l'Ecole normale de l'Etat de Natchitoches.—Adopté.

Adoptée à la troisième lecture, l'allocation de $24,000 pour la publication des amendements proposés à la Constitution sur lequels le corps électoral a voté le 21 avril dernier.

Un assez grand nombre de bills sont adoptés en seconde lecture, provenant soit de la Chambre, soit du Sénat.

Le bill relatif aux exemptions du juri est décidément rejeté.

M. Wooten donne avis d'un bill relatif à la vente des terres des écoles publiques.

Par M. Sharp, un bill pour créer une justice de paix dans le 2me ward de la paroisse Franklin.

Par M. Chaffe, pour autoriser la Nouvelle-Orléans à se servir du chemin coquillé pour y construire un chemin de fer se rendant au Lac Pontchartrain.

Et une foule d'autres bills d'importance secondaire, dont nous avons, du reste, déjà parlé, soit à propos de la Chambre, soit à propos du Sénat.

A la fin de la séance, M. Wade demande que la Chambre s'ajourne à lundi, 4 heures 30 de l'après-midi.

Cette motion provoque une assez vive discussion. On va aux voix. La motion est adoptée par 42 voix contre 31.

L'orateur fait remarquer que la session s'avance rapidement et qu'il y a encore bien peu de besogne faite.

Assemblée générale.

Election des Juges de Circuit.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 4 juin—A midi, le Sénat et la Chambre se réunissent en Assemblée Générale pour procéder à l'élection des six juges de circuit.

Présents : 30 sénateurs ; 93 représentants.

1er circuit — Le sénateur Baird présente la candidature de l'Hon. J. C. Pugh à la place de juge du premier circuit. Pas d'autre candidature.

Les Républicains et les Populistes présents votent en blanc. M. Pugh reçoit 97 votes ; M. Gilmore, d'Orléans, vote également en blanc. M. Romain est absent. En tout 33 votes en blanc. M. Pugh est élu.

2me Circuit—Le sénateur Baird présente la candidature de M. C. C. Montgomery, il obtient 94 voix, 32 votes en blanc. M. C. C. Montgomery est élu.

3me Circuit—La candidature de M. Julian Monton est posée, il reçoit 96 voix, 32 votes en blanc. M. Julian Monton est élu

4me Circuit—La candidature de M Loake est posée, Il obtient 93 voix, 31 votes en blanc.

Ils votent pour M. Leake, M. Gervey déclare qu'il agit ainsi, non parce que M. W. Leake est le candidat du caucus démocratique, mais parce qu'il le croit éminemment, propre à remplir les fonctions qui lui sont confiées. M. Leake est élu.

5e circuit—Le sénateur Baird présente la candidature du juge Beauregard.

M. Howell, républicain, se lève pour seconder la candidature. C'est, dit-il, un hommage que nous devons tous rendre à l'illustre nom de Beauregard. L'éminent juge a, du reste, plus que les qualités voulues pour remplir admirablement les fonctions auxquelles il est appelé." (Applaudissements unanimes.)

Voici le résultat du vote : 125 voix. Le juge Beauregard est élu.

6e circuit—Le sénateur Beauregard présente la candidature de l'Hon. Horace Dufour, de la paroisse d'Orléans. La motion est secondée par M. Zengle. Voici le résultat du vote : 96 voix pour M. Dufour—29 votes en blanc.

M. Horace Dufour est élu.

L'Assemblée Générale s'ajourne alors.

L'Ajournement du Caucus Démocratique.

Avant que l'Assemblée Générale, qui venait de nommer conjointement les juges de district, ne se fut séparée, le lieutenant gouverneur Snyder avait annoncé, qu'il y aurait aujourd'hui un caucus, et qu'au lieu d'avoir lieu à 5 heures du soir, il aurait lieu à huit heures.

Plus tard, tout a été changé. Le caucus a été ajourné à lundi prochain, 8 heures du soir.

Racontars de couloirs.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 4 juin.

Aurons-nous décidément une Convention Constitutionnelle cette année ? Oui, cela ne fait plus de doute aujourd'hui ; on a pu un instant redouter qu'elle ne puisse avoir lieu à cause des querelles qu'avait suscitées au sein du parti la question sénatoriale ; mais, à l'heure qu'il est, tout est apaisé et l'on a pu voir, aujourd'hui même par les élections quasi unanimes qui ont été faites des six juges de district, que l'harmonie la plus complète est rétablie dans le camp.

La Convention sera votée d'emblée, sans le secours d'aucun populiste ou d'aucun républicain. Elle a pour elle le caucus démocratique, les deux comités démocratiques, la majorité de la Législature dans chaque Chambre et dans s'assemblée générale et pardessus le marché l'approbation du gouverneur. Cette fois la démocratie va pouvoir agir à l'aise, comme elle l'entendra ; on pourra la juger à l'œuvre.

Ce qu'il y a d'également certain c'est que, sur ce sujet, il y aura accord complet entre les démocrates réguliers et la Ligue. C'est la parfaite conviction de M. Fenner, qui joue un grand rôle dans toute cette affaire.

Seulement, comme nous l'avons déjà dit hier, la Convention aura des pouvoirs limités. La première question à résoudre, c'est celle du suffrage. Mais on ne touchera pas à la dette d'Etat ; on laissera intact, tout le système actuel des levées ; surtout, on laissera les fonctionnaires actuels dans le poste qu'ils occupent, et avec les appointements qu'ils palpent. Assez de troubles comme cela ; nous n'avons nullement envie de renouveler les luttes qui viennent à peine de finir.

On s'apprêtait à une discussion sérieuse, ce soir, au sein du caucus ; mais le voilà remis à lundi soir. D'ici là, les esprits auront lieu de se reposer. Cependant, on regrette que la Chambre se soit empressée de s'ajourner à lundi soir ; il eut été possible de faire quelque besogne utile d'ici là. Le temps passe vite et la besogne n'avance pas.

—Une singulière idée qu'a eu le comité judiciaire No 2 de la Chambre de rester tout le temps en séance exécutive et de siéger à huis-clos. Nous voyons bien ce que le public peut y perdre ; mais nous ne voyons pas ce que la Chambre ou le comité en question peut y gagner. Nous ne comprenons pas que l'on fasse d'un comité une sorte de société secrète.

Il est à espérer que le comité changera d'idée et laissera tout au moins les reporterters se rendre compte de ce qui se fait dans ses réunions, et en rendre au public un compte aussi exact que possible.

—La brouille est complète, paraît-il, entre les républicains et la Ligue, ils en veulent à cette dernière de n'être pas restée avec eux, de n'être venue les trouver que quand elle croyait avoir besoin de leur secours. Jamais plus, disent-ils, nous ne ferons alliance avec elle. Ajoutons que c'est précisément ce fait qui consolide actuellement le parti démocrate et l'engage si fortement à serrer ses rangs.

—Il y a eu plusieurs meetings de comités, ce soir.

Au comité des élections du Sénat on a essayé de mettre sur le tapis l'amendement constitutionnel de MM. Romain et Watts, mais on a remis la discussion à plus tard, après le caucus démocratique qui doit traiter la même question. Il est probable que le comité que choisira le caucus pour rédiger un bill sur la matière se conformera aux idées démocratiques de ces messieurs.

—On a déjà présenté plusieurs amendements à la charte projetée de la ville, mais qui ne sont pas de première importance.

Le bill, en général, a été l'objet d'un rapport favorable.

—Voici les noms des membres de la Législature qui doivent aller inspecter l'école industrielle de Ruston et de l'école Normale de Natchitoches :

MM. Wade, Hyams, Ariel, Saudlin.

NOUVELLES AMERICAINES.

Deux navires de guerre au lieu de quatre.

Presse Associée.

Washington, 4 juin—Par 33 voix contre 17 le Sénat a maintenu l'amendement réduisant de quatre à deux le nombre des navires de guerre à construire.

Les armements modernes.

Presse Associée.

Washington, 4 juin—La division d'informations du département de la guerre vient de publier une compilation des notes recueillies sur l'organisation, les armements et les progrès dans l'art militaire, comprenant tous les renseignements obtenus à l'étranger.

La force complète et le système d'organisation des armées de toutes les contrées sont exposés en détails, ainsi que le type des armes et les notes particulières sur les fusils de petit calibre.

Les résultats pratiques des expériences faites en Europe et aux Etats-Unis sur l'aluminium, pour le remplacement des métaux plus lourds employés dans l'équipement des soldats, sont également rapportés. La publication contient aussi des dessins complets des pistolets automatiques à répétition de Mannlicher et de Bergmann, qui promettent de remplacer entièrement les révolvers dans l'armement des troupes.

La Mafia à Brooklyn.

Presse Associée.

New York, 4 juin—Le *Herald* dit que le capitaine Cullen, le détective Farrell et les agents de police Farley, Ryan et Curran ont arrêté, ce matin de bonne heure, plusieurs italiens soupçonnés de complicité dans l'assassinat, par les émissaires de la Mafia, de Salvador Serrio, tué jeudi dernier dans une chambre située près d'un débit de liqueurs.

La balle qui a tué Serrio était destinée à Giacchino Cocchiera. Celui ci a pu s'enfuir avec une blessure au bras. Il est maintenant enfermé dans la prison de Raymond Street.

Les individus arrêtés sont Zioccenia Cocita, Giuseppi Disosta, Giovanni Ziorvere et Antonio Giviata. La police a également mis sous les verrous un nommé Peter Costa qui voulait empêcher le détective Farrell d'opérer une arrestation.

Le Coton Egyptien.

Presse Associée.

Washington, 4 juin—Encouragés par les prix élevés obtenus par le coton de la récolte de 1895-96, les planteurs égyptiens ont porté ce printemps l'étendue des terres des terres du pays pouvant être cultivées au maximum permis par l'irrigation.

On ne peut obtenir des chiffres exacts, mais on estime que l'augmentation est de cinq à huit pour cent, et que l'étendue des terres plantées en coton est cette année de 1,150,000 acres.

Des estimateurs modérés croient que la récolte s'élèvera à 750,000 balles de 750 livres chacune, la plus grande récolte qui ait jamais été faite dans la vallée du Nil.

Comme l'indique l'augmentation hâtive des expéditions en Amérique, il est probable que les Etats-Unis achèteront en Egypte 65,000 balles, équivalentes à 100,000 balles américaines.

Ces faits sont rapportés au gouvernement de Washington par le consul général des Etats-Unis au Caire, M. Penfield.

Le développement des industries japonaises.

Presse Associée.

Washington, 3 juin—Une idée des rapides progrès du Japon dans la réalisation de son but—devenir le centre manufacturier en Extrême Orient—est donnée dans un rapport envoyé au gouvernement de Washington par le consul général des Etats-Unis à Kanagawa, M. McIvor.

Par les chiffres préparés pour la publication par le ministère de l'Agriculture du Japon, le rapport du consul américain montre que tous les fils bruts importés autrefois en grandes quantités de l'Angleterre et de l'Inde sont maintenant remplacés par des fils fabriqués au Japon. Les meilleures qualités des fils anglais sont cependant toujours requises, car leur fabrication est encore très limitée au Japon.

Avant la fin de l'année courante il y aura plus d'un million de fuseaux en opération.

Les importations de coton brut des Etats-Unis ont augmenté de 8,213,786 livres, en 1893, à 14,994,820 livres en 1895. Les importations de coton de la Chine et de l'Inde ont augmenté dans les mêmes proportions.

Les noyés à St-Louis.

Presse Associée.

St-Louis, 4 juin—On craignait que de nombreuses personnes n'ayant pas été retrouvées à East St-Louis ne fussent noyées.

D'après les informations récentes il semble que ces craintes n'étaient pas dénuées de fondement, car depuis deux jours deux cadavres ont été retirés des eaux du Mississipi.

Le corps d'une femme inconnue a été repêché près d'East Carondelet. Le corps de Tony Messing, qui résidait au numéro 1636 de la rue Dix-Neuvième nord, a été trouvé près de la digue de Pittsburg. Messing était employé par Donk frères, marchands de charbon, et on sait qu'il se trouvait sur le bord du fleuve quand le cyclone est arrivé. On pensait avec raison qu'il avait été noyé.

De nombreux cadavres de chevaux et d'autres animaux ont été rejetés sur les berges.

Plusieurs de ces chevaux étaient complètement harnachés, et comme à l'heure de l'ouragan les quais étaient encombrés de camions allant à St-Louis ou en revenant avec le dernier chargement de la journée, on pense que de nombreux charretiers ont été engloutis.

Il n'y a aucun moyen de déterminer exactement le nombre des manquants.

Accident de Chemin de Fer.

Presse Associée.

Memphis, Tennessee, 4 juin—Le train de voyageurs numéro 3, allant de Cincinnati et Louisville à la Nouvelle-Orléans par voie de Memphis, est entré en collision avec un train de marchandises à Wingo, Kentucky, de bonne heure ce matin. Les deux locomotives ont été entièrement démolies. Le chauffeur Ed. Dean et Robert Packer, un vagabond de Memphis, ont été tués.

Départ de la famille du président Cleveland pour Gray Gables.

Presse Associée.

Washington, 4 juin—Mme Cleveland est partie ce matin avec ses enfants, par le chemin de fer de Pennsylvanie, pour la résidence d'été du président, à Gray Gables, sur la baie des Buzzards. Mme Olney, Mme Minot et des femmes de chambre l'accompagnaient.

M. Cleveland rejoindra sa famille à Gray Gables après l'ajournement du Congrès. Son secrétaire particulier, M. Thurber, occupera de nouveau cette année avec sa famille sa résidence voisine, à Marion.

Le secrétaire Olney ne quittera pas Washington avant un mois, à cause des nombreuses affaires importantes nécessitant son attention personnelle au département d'Etat.

Murray installé à la Chambre des représentants.

Presse Associée.

Washington, 4 juin—Par 153 voix contre 33 la Chambre des représentants a déclaré élu aujourd'hui George W. Murray, un homme de couleur qui contestait l'élection de M. Elliott, un démocrate, dans le district Black, on Shoe String, de la Caroline du sud.

Les deux partis se sont strictement séparés, à l'exception de M. Parker, un républicain du New Jersey, qui a voté en faveur de M. Elliott.

M. Murray a été escorté à la barre et assermenté au milieu des acclamations bruyantes des républicains.

DERNIERE HEURE.

La France et l'Espagne.

Presse Associée

New York, 4 juin—Dépêche de Madrid au *World*. Une des raisons qui ont encouragé les Espagnols à chercher l'assistance de la France est le fait qu'à toutes les phases de leurs difficultés avec les Etats-Unis et avec Cuba, pendant les derniers dix-sept mois, la presse française leur a montré plus de sympathie que les journaux des autres nations.

Les Espagnols prétendent que même si la France et l'Espagne n'avaient pas tant d'intérêts communs au Maroc, dans les questions méditerranéennes et en Egypte, leurs relations financières et commerciales suffiraient pour justifier une entente étroite.

Les trois quarts des actions des chemins de fer espagnols sont entre les mains de capitalistes français, lesquels possèdent également des intérêts s'élevant à plusieurs centaines de millions de dollars dans des entreprises d'utilité publique, des compagnies de gaz et d'électricité, des mines, des vignobles, et dans des prêts municipaux.

De plus, les français détiennent environ deux cent millions de francs de la dette étrangère espagnole 4 0/0, et environ le même montant de bons cubains. Les banquiers français ont avancé l'année dernière au gouvernement espagnol 50,000,000 de francs destinés au trésor cubain ; et ils ont fait depuis de nouvelles avances pour les dépenses de la guerre.

En plus des relations financières l'Espagne a d'importantes relations commerciales avec la France. Quarante-huit pour cent des importations totales du royaume viennent de France, et trente-six pour cent des exportations vont dans ce pays.

Les Espagnols estiment que la France doit les aider parceque ses colonies des Indes Occidentales, ses intérêts dans le canal de Panama et son commerce avec la Havane et Porto Rico, qui a déjà beaucoup souffert de la concurrence américaine, doivent lui faire désirer de mettre un terme à l'intervention des Etats-Unis dans les affaires cubaines.

Les bons offices du président Cleveland et la "Lucha."

Presse Associée.

New York, 4 juin—Dépêche de la Havane au *Herald*,

La Lucha, l'organe reconnu du capita